## Homosexualité : l'ennemi ce n'est pas la Russie mais l'islam !

écrit par Maxime | 8 mars 2016



L' « islamophilie » que vous évoquez, Alain, dans <u>votre</u> <u>article</u>, ne concerne pas tous les homosexuels (les associations LGBT n'ayant évidemment aucun mandat représentatif de ces derniers).

On peut lui trouver des explications historiques, si elle est avérée. Slate.fr a même récemment évoqué le fait que des homosexuels auraient rejoint l'Etat islamique : <a href="http://www.slate.fr/story/112477/homosexuels-rejoignent-daech">http://www.slate.fr/story/112477/homosexuels-rejoignent-daech</a>

Les homosexuels que je connais prennent souvent l'exemple de la Russie comme pays où leur liberté serait la plus bafouée. Cette liberté concerne notamment le fait de pouvoir vivre en couple sans craindre une sanction (pénale, notamment). Pour s'en tenir à cette question de la liberté, sans même envisager celle de l'égalité, en Russie, une loi récente prohibe effectivement la « propagande » homosexuelle auprès des mineurs. Cette notion est difficile à cerner : le simple fait de s'afficher en public, même assez discrètement, sera-t-il considéré comme un cas de propagande, puisque le couple de même sexe pourra être vu par des mineurs, fortuitement ? Je ne

sais pas comment le savoir objectivement, car je ne parle pas le russe, donc je ne peux pas analyser des documents russes (des jugements, par exemple). Je ne peux donc me fier qu'à la presse, avec le risque de manipulations inhérentes à cette approche.

Cependant, il semble qu'en Russie, seule une amende (certes lourde) est encourue en cas de violation de cette loi :http://sputniknews.com/society/20130611/181618460/Russian-Ant i-Gay-Bill-Passes-With-Overwhelming-Majority.html.

La situation est pire en pays de chari'a, où la peine de mort est encourue <a href="http://www.slate.fr/lien/49589/MONDE-islam-musulman-homosexualite">http://www.slate.fr/lien/49589/MONDE-islam-musulman-homosexualite</a>

L'égalité est encore une autre question (revendications liées au mariage, à l'adoption et la GPA). Il s'agit de l'égalité républicaine et non pas du droit à une discrimination positive.

Le discours répandu chez les homosexuels que je connais est que toutes les religions se valent, qu'il s'agisse de la liberté ou de l'égalité, les milieux religieux leur semblant également hostiles. Ils considèrent notamment le fait que c'est au XIIIème siècle que l'homosexualité est devenue un crime, avec le soutien de nombreux auteurs ecclésiastiques. Les homosexuels étaient ainsi considérés comme des ennemis au même titre que les musulmans. Il faut attendre les philosophes du siècle des Lumières pour que soit proposé un adoucissement du droit pénal à cet égard. Sans eux et la Révolution, l'inquisition perdurerait-elle chez nous comme la persécution en terres islamistes et même, aux dires de certains, russes ?http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/russie-des-que-l-on-declare-ouvertement-son-homosexualite-on-est-menace 1321032.html

De plus, dans l'histoire du droit, en Occident, l'exclusion

homosexuels coïncide avec l'émergence sociale des monothéisme Rome, donc le christianisme. Certains à s'inquiètent aujourd'hui de la plus grande tolérance de la société à l'égard de l'homosexualité. Elle n'est cependant pas notre civilisation, étrangère à puisqu'à l'époque polythéisme, au contraire, il n'existait pas de jugement social sur l'homosexualité. Il est vrai que cette époque est très lointaine. Ce sont les principes républicains qui nous ont permis de renouer avec ces temps anciens et de revenir à une plus grande tolérance et même davantage, puisque le mariage homosexuel n'existait pas à Rome (mais la femme était sous tutelle et condamnable à mort en cas d'adultère, aussi…). L'approche de l'Eglise anglicane est peut-être de nature à réconcilier avec le christianisme les homosexuels qui seraient fâchés avec les religions et de les faire changer d'avis sur « ? d'autres questions **>>** encore http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/L-Eglise-anglicaneaccepte-pleinement-la-loi-sur-le-mariage-des-couples-de-memesexe-2014-03-28-1127634